



LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DU PAS-DE-CALAIS

SYNDICAT D'ENERGIE QUI REGROUPE 888 COMMUNES

Recrute :

Un(e) technicien(ne) ou Ingénieur(e) (H/F) – Catégorie A ou B – Filière Technique

« Un(e) Chargé(e) de Mission - Conseiller(e) en Energie Partagé(e) - Econome de Flux »

La Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais, qui regroupe les communes du Pas-de-Calais, est l'autorité organisatrice, dans le département, des distributions publiques d'électricité et de gaz.

Outre ses actions au service des communes en matière d'électricité et de gaz, la FDE 62 développe et conseille les communes sur la maîtrise de l'énergie ;

C'est dans ce cadre qu'est développé le service de Conseil en Energie Partagé (CEP), Econome de flux. Un agent CEP travaille pour les communes d'un territoire dans le cadre du développement de la stratégie de réhabilitation du patrimoine public (Bâtiment et Eclairage Public).

Le territoire concerné par le poste proposé est le **Syndicat Mixte du Pays du Calais (SyMPaC)**.

En tant que Chargé de Mission- Conseiller en Energie Partagé – Econome de Flux, les missions sont :

Sous l'autorité du chef du service MDE de la FDE 62 et de la directrice du SyMPaC, vous serez chargé(e) notamment :

- L'activité principale sera axée sur la mise en œuvre de propositions d'actions de gestion des flux et de rénovation énergétique des bâtiments en lien avec l'offre de services de la FDE et du SyMPaC, financée en partie par le programme ACTEE (pilote par la FNCCR) et la FDE 62, afin de répondre aux attentes et aux ambitions des collectivités du Pays du Calais et des objectifs réglementaires qui s'y rattachent ;
- La conduite, le pilotage technique, le suivi d'activité et l'évaluation du programmes ACTEE ;

En termes de repérage, de détection et de conseils sur la gestion des flux :

- Réalisation de l'inventaire des bâtiments.
- Accompagnement à la collecte des données énergétiques sur 3 ans (relevés de consommation, données de facturation, ...) et réalisation d'un bilan énergétique global, Cette mission intervient de manière prioritaire afin d'inscrire le service EEF dans la durée.
- Accompagnement du suivi annuel : définition d'indicateurs et reporting dans un tableau de bord pour surveiller leur évolution. Cette mission intervient de manière prioritaire afin d'inscrire le service EEF dans la durée.
- Conseils dans la démarche du référentiel ECOL'AIR

En termes de planification et d'élaboration de la stratégie énergétique (inter) communale :

- Accompagnement à l'élaboration de la stratégie patrimoniale communales : Elaboration d'un plan pluriannuel d'actions avec des préconisations hiérarchisées issue du bilan énergétique réalisé (actions sur les usages, investissements nécessaires, priorités de la commune...) en vue d'une diminution des consommations, des dépenses, des gaz à effet de serre et des polluants.

En termes de diagnostic et de suivi des projets de rénovation énergétique :

- Suivi et validation des rendus d'audits par les BE hors et dans la centrale
- Participation au montage d'opérations avec recommandations et prescriptions dans le domaine énergétique : choix des travaux à réaliser, consultation des entreprises, accompagnement CCTP, analyse des offres, suivi de chantiers.
- Conseil dans le suivi de chantier
- Suivi des consommations post-travaux
- Participation aux projets d'énergie renouvelable pilotés par le PNRCMO

En terme financiers :

- Conseils à la recherche de financements et à la valorisation des CEE

En termes de promotion, d'informations et de sensibilisation :

- Sensibilisation de l'équipe communale et des élus aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine.
- Communiquer sur les actions et les bonnes pratiques : mise en valeur des efforts réalisés et des économies engendrées, mise en évidence d'indicateurs de pilotage ou d'aide à la décision (dépenses évitées, émissions évitées...)
- Participation à des réunions de sensibilisation sur le territoire en partenariat avec le SyMPaC
- Réalisation d'outils de sensibilisation, déclinaison des documents FDE 62 et valorisation des retours d'expérience du territoire (ex : fiches travaux).
- Participer à la construction des stratégies territoriales en matière énergétique notamment via les démarches participatives territoriales (ex : séminaires, ateliers...).
- S'impliquer et participer aux réunions du réseau des économes en flux de la FNCCR: Parcours de formation, outils, conseils à disposition.

Suivi administratif et technique du programme ACTEE 2 :

- Instruction des aides ACTEE
- Suivi annuel de la mise en œuvre du plan d'actions et de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine communal à l'échelle du Pays du Calais

Profil de poste :

- Technicien supérieur ou ingénieur (3/5 ans d'expérience), formation bac+2 minimum, spécialisation énergétique et/ou thermique en bâtiment

Compétences :

- Connaissance souhaitée du secteur de l'énergie
- Connaissance de la réglementation thermique
- Connaissance appréciée des collectivités territoriales

- Qualités relationnelles, d'animation et de pédagogie,
- Qualités rédactionnelles et de communication,
- Esprit d'initiative, disponibilité, pédagogie, autonomie, rigueur et capacités d'organisation, travail en équipe
- Maîtrise des outils bureautiques classiques (Word, Excel, Powerpoint, ...) et des logiciels techniques spécialisés,
- Permis B (déplacements avec véhicule de service).

Lieu de travail : le poste est basé sur GUINES dans les locaux du Syndicat mixte du Pays du Calais (SyMPaC).

Déplacement sur le territoire du SyMPaC et présence hebdomadaire à la FDE 62 (Dainville)

Date d'embauche prévisionnelle : Poste à pourvoir au **1^{er} octobre 2021**.